

# Le contrat de rivière Lesse

## Le courrier de la Lesse de mars 2013—N°48

### Extension de la zone « vulnérable aux nitrates »

Pour protéger l'eau potable, la « zone vulnérable aux nitrates » vient d'être étendue en Wallonie.

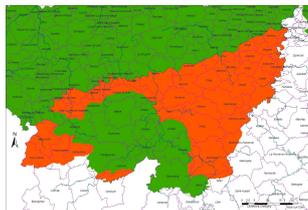
Révision des zones vulnérables de Wallonie - Directive 91/676/CEE



Qu'est ce qu'une « zone vulnérable » ? C'est un territoire où les eaux souterraines présentent des teneurs en nitrate d'origine agricole qui dépassent les 50 mg/l, ou risquent de franchir ce seuil (norme au-dessus de laquelle l'eau est considérée comme non potable).

La délimitation de cette zone fait partie d'un programme wallon de protection des eaux vis-à-vis du nitrate : le Programme de Gestion Durable de l'Azote (PGDA), mis en place depuis 2002, évalué et revu périodiquement.

Depuis le 1er janvier 2013, la « zone vulnérable » a du être encore étendue dans le Sud namurois, ainsi que dans le Pays de Herve, ce qui implique pour les agriculteurs concernés des règles plus strictes en matière d'apport d'azote, de conditions d'épandage, de «couverture hivernale» (Culture Intermédiaire Piège à Nitrate comme les moutardes), etc.



L'asbl Nitrawal a pour mission d'accompagner les agriculteurs dans leur démarche pour protéger les ressources en eau de la contamination par le nitrate d'origine agricole. Elle étend son action à l'ensemble de la Wallonie, en accordant la priorité à la zone vulnérable. L'équipe regroupe une quinzaine de spécialistes de la gestion de l'azote, répartis dans quatre centres d'action régionaux. Pour en savoir plus, [www.nitrawal.be](http://www.nitrawal.be) ou [www.aquawal.be](http://www.aquawal.be). Source : Catherine Ramelot, partenaire Aquawal de la Structure d'encadrement

### Programme wallon de réduction des pesticides : enquête publique

Dans le cadre de la Directive 2009/128/CE pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable (Directive-cadre Pesticides DCP), une enquête publique est organisée du 11/02/13 au 27/03/13 inclus. Vous êtes invités à donner votre avis sur le programme wallon de réduction des pesticides pour réduire les risques et les effets de l'utilisation des pesticides sur la santé et l'environnement. Les documents sont consultables dans votre commune auprès du service urbanisme ou sur le site [www.wallonie-reductionspesticides.be](http://www.wallonie-reductionspesticides.be).

### Saviez-vous que...



Depuis 2007, l'opération Well'Camp est lancée. Cette opération s'adresse aux communes afin de proposer l'emploi d'étudiants (« monsieur ou madame camp ») comme personne relais pendant l'été entre la commune et les mouvements de jeunesse. Cette personne relais est là notamment pour rappeler aux campeurs les consignes en matière de respect de l'environnement, et leur distribuer le « code de bonnes pratiques » rédigé par les Contrats de rivière.

Pour bénéficier de cette opération et obtenir les subventions nécessaires à l'emploi estival d'un(e) étudiant(e), la commune doit obligatoirement répondre à un formulaire qui lui est envoyé par la Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé dans les délais imposés. Ce courrier est envoyé à chaque commune vers mars-avril. Pour l'année 2012, un petit vade-mecum à l'attention des communes intéressées avait également été édité et est toujours disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>, parcourez la page jusqu'à la rubrique « Well'camp » et cliquez sur : [Le folder Well-camps 2012](#).

Pour bénéficier de cette opération et obtenir les subventions nécessaires à l'emploi estival d'un(e) étudiant(e), la commune doit obligatoirement répondre à un formulaire qui lui est envoyé par la Direction générale opérationnelle des pouvoirs locaux, de l'action sociale et de la santé dans les délais imposés. Ce courrier est envoyé à chaque commune vers mars-avril. Pour l'année 2012, un petit vade-mecum à l'attention des communes intéressées avait également été édité et est toujours disponible sur Internet à l'adresse suivante : <https://pouvoirslocaux.wallonie.be>, parcourez la page jusqu'à la rubrique « Well'camp » et cliquez sur : [Le folder Well-camps 2012](#).

### Action 414

La prairie pâturée située sur le ruisseau des Forges en amont de la zone de baignade de Hulsonniaux a été clôturée pour empêcher l'accès du bétail au ruisseau. Cette action rejoint la n°961 (voir notre Courrier de la Lesse de janvier 2013).



### Agenda : rappel des activités prévues en mars

Le vendredi 8 mars : Abeilles, Agriculture et Alimentation à la Vieille Cense rue de la Station, 4 à 6900 Marloie dès 19h30. Plus d'infos sur le projet Terre Ferme : <http://www.ccr-rochefort.be>

Le mercredi 13 mars : 5èmes Assises de l'Eau à Jambes

Du 20 au 30 mars : semaine sans pesticides. Plus d'infos sur <http://www.semainsanspesticides.be>

Le mardi 26 mars à 16h : Assemblée générale – Comité de rivière à la maison communale de Bièvre

**Les 23 et 24 mars** : Journées Wallonnes de l'Eau

Le programme complet est disponible sur notre site internet dans la rubrique « Publications » et repris ci-joint.

Contrat de rivière Lesse, ASBL

Rue de Dewoin, 48

5580 Rochefort



Tél. : 084-222 665

[info@crlasse.be](mailto:info@crlasse.be)

[www.crlasse.be](http://www.crlasse.be)